

<ul style="list-style-type: none"> ○ Le dimanche 15 mai 2016 ○ 2 réunions 	Meeting de l'Est	<ul style="list-style-type: none"> ○ à St André (M.Debré)
<ul style="list-style-type: none"> ○ catégories : F & G 12 ans et + (2004 et avant) 		
<ul style="list-style-type: none"> ○ plage d'engagement sur Extranat : J-8 à J-2 ○ publication des engagés : J-1 		

Type de compétition : Compétition d'animation

Gestion informatique : gérée par le l'organisateur.

Intégration des résultats sur Extranat : gérée par le l'organisateur.

Ouverture de la compétition : compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Date et horaire de la réunion technique : (le cas échéant) : jour J, pendant le temps d'évacuation du bassin, 10 minutes avant le départ de la première épreuve.

Équipements : bassin de 25m ; 8 couloirs ; bassin de récupération ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA) ...

Médical et sécurité : la présence d'un médecin (équipé) ... déclaration de la manifestation auprès des institutions concernées (Gendarmerie ou Police, SAMU et Pompiers)

Détail des épreuves :

- Nage libre : 50, 100, 200, 400
- Dos : 100, 200
- Brasse : 100, 200
- Papillon : 100, 200
- 4 N : 100, 200

Jury : Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN, la désignation du juge-arbitre est du ressort du comité. La date limite pour la transmission par les clubs de la liste des officiel à l'organisateur est fixée au mardi 10 mai 2016.

Modalité d'engagements : Les engagements complémentaires individuels seront possibles qu'avant le début de la première réunion de la compétition et ne seront recevables que s'ils sont transmis à l'organisateur au minimum 45 mn avant le premier départ programmé.

- frais d'engagements : 1 euro par nageur

Classements spécifiques à la compétition : sont récompensés les 3 premiers de chaque catégorie, à l'addition de leurs 3 meilleures performances à la table de cotation.

Récompenses (gérées par l'organisateur) : à déterminer par l'organisateur.

Transmission et publication des résultats : compétition traitée par le l'organisateur.

- Date limite de réclamation

à partir du jour de la publication sur le site Internet du comité et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir le comité sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.

- Date de validation définitive

Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.

**Programme et horaires
(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)**

Dimanche 15 mai 2016

OP : 8h00 – DE : 9h00	OP : 13h00 – DE : 14h00
1 – 100 4N Dames	13 – 200 4N Dames
2 – 200 4N Messieurs	14 – 100 4N Messieurs
3 – 200 NL Dames	15 – 50 NL Dames
4 – 50 NL Messieurs	16 – 200 NL Messieurs
5 – 100 Dos Dames	17 – 200 Dos Dames
6 – 200 Dos Messieurs	18 – 100 Dos Messieurs
7 – 100 Brasse Dames	19 – 200 Brasse Dames
8 – 200 Brasse Messieurs	20 – 100 Brasse Messieurs
9 – 100 Pap Dames	21 – 200 Pap Dames
10 – 200 Pap Messieurs	22 – 100 Pap Messieurs
11 – 100 NL Dames	23 – 400 NL Dames
12 – 400 NL Messieurs	24 – 100 NL Messieurs